



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE  
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER  
Maire

A

Mesdames et Messieurs  
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 26 janvier 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

**LUNDI 30 JANVIER 2023 A 20 H 00**  
**A LA MAIRIE DE PIERREVILLE**

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 20 décembre 2022,
- ✓ Délibération portant rectification d'erreurs matérielles sur délibération n° 2022-48 du 20 décembre 2022 portant sur l'attribution de l'AC libre 2022.
- ✓ Délibération travaux réglementaires techniques et de sécurité,
- ✓ Délibération étude de sols
- ✓ Délibération portant sur le projet d'extension du groupe scolaire et autorisant Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions,
- ✓ Information services communs pôle enfance,
- ✓ Affaires et questions diverses (fête de la musique, etc.)



Thierry LEMONNIER

Le Maire  
Thierry Lemonnier

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.